# PROCÈS VERBAL DE LA 13<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACAJJ

Le mardi 12 octobre 2021 à 19h30, les membres de l'Association des Commerçants et Artisans de Janville sur Juine (ACAJJ), se sont réunis dans les locaux de la ferme de Mr Fabien Trudon et Mme Laurence FLAUX, en Assemblée Générale ordinaire sur convocation par courrier, conformément au règlement intérieur.

Une feuille de présence, annexée au procès verbal, a été établie et dûment signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

**Membres présents :** ATELIER GILLES BACH Création, BS AUTOMOBILES, JARDIN DE LAURA, LA BRASSERIE DE LA JUINE, BOISERIE CHARUEL SARL, GL ENTREPRISE MENUISERIE, EHF RENOVATION

**Invité :** Christophe GARDAHAUT (Maire de Janville sur Juine)

Bons pour pouvoir : FENETRE BERNARD (FDSE), PATRICK BIARD MENUISERIE, CD'COIFFANT, IDEAL IMMO

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gilles BACH, Président de séance, assisté par Madame Laurence FLAUX, Secrétaire de séance.

Le président rappelle l'ordre du jour dont le contenu suit :

- Rapport moral du président
- Présentation des comptes annuels
- Prévision sur la manifestation du 03 avril 2022
- Election et constitution du nouveau bureau

Les discussions et débats étant clos, le Président met aux voix, les résolutions suivantes :

## 1- Comptes annuels:

L'état des dépenses et des recettes effectuées jusqu'à ce jour a été présenté par Monsieur Gilles BACH, Trésorier, qui a fini cette présentation par le solde restant en banque pour la prochaine manifestation.

.../...

## 2- Prévisions des manifestations 2022 :

Rappel de la date de la manifestation : journée du dimanche 03 avril 2022.

Contacter la SICAE afin de voir si le partenariat est maintenu pour la manifestation de 2022.

Il va de soit que cette manifestation devra se plier aux mesures sanitaires en vigueur à la date du 3 avril 2022.

L'entrée sera, comme à chaque chasse à l'œuf, strictement contrôlée par des agents de sécurité.

## 3- Discussions:

- Informations aux adhérents des remerciements reçus de la part de la mairie, pour la renonciation à notre subvention annuelle.
- Présentation de 3 nouveaux adhérents :

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouveaux adhérents qui ont formulé le souhait de rejoindre notre association.

Il s'agit de : La Boiserie CHARUEL représenté par Marc CHARUEL,

GL entreprise Menuiserie représenté par Grégory LIZAMBART

L'entreprise EHF Rénovation représentée par Oliver et Juliette REBET

• **Discussion et accord** pour interroger le futur commerce (My Auchan) qui va s'installer, pour les achats de la chasse à l'œuf 2022.

**Contacter le CIC** pour voir si nous pouvons avoir un lecteur de carte bancaire (TPE) pour la journée de la Chasse à l'œuf.

# • Manifestation du 4 décembre 2021 :

Discussion et mise au point pour appuyer un événement musical assuré par la Boite à Tralala devant les commerces le 4 décembre 2021.

Il a été convenu nous allons reprendre le Père Noël de l'année dernière pour une prestation identique.

Monsieur le Maire nous informe que la Mairie allait supporter les frais d'un Photomaton original installé pour l'occasion, afin que les petits et grands se fassent photographier avec le Père Noël. Il a été convenu que l'ACAJJ allait supporter les frais suivants :

- Prestation du père Noël, marchandises pour le chocolat chaud et le vin chaud offerts, les clémentines et papillotes offertes aux participants.

Il a été également convenus que les commerçants de la place des commerces allait offrir des bons d'achats d'une valeur de 40 euros, pour récompenser quelques dessins d'enfants tirés au sort...

• **Présentation des plans et visuels** 3D du futur aménagement immobilier en lieu et place de l'ex-Intermarché.

# 4- Cotisation:

Il est décidé de réinstaurer la cotisation annuelle (fixée à 30 euros).

L'appel de celle-ci se fera par le trésorier par envoi postal, à régler par chèque.

# 5- Renouvellement des mandats pour l'année 2022 :

L'assemblée compose le conseil d'Administration comme suit :

# Bureau:

- Président : Monsieur Gilles BACH

- Président Adjoint : Monsieur Patrick BIARD

- Secrétaire : Madame Laurence FLAUX

- Secrétaire Adjoint : Madame Juliette REBET

- Trésorier : Monsieur Alexandre LEZAIRE

## Administrateurs:

- Monsieur Olivier REBET
- Monsieur Xavier FABRE
- Monsieur Grégory LIZAMBART

Ceux-ci exercent leur fonction conformément aux dispositions statutaires du règlement intérieur pour une durée d'une année.

L'Assemblée générale adopte cette résolution à la majorité absolue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Le secrétaire** Mme Laurence FLAUX **Le Président** Mr Gilles BACH